Communiqué : La France ne peut pas vivre durablement avec des finances publiques aussi dégradées

Publié le 23 septembre 2021

L'économie française sort à peine de convalescence. Le projet de loi de finances pour 2022 vise à soutenir la relance, à ne pas casser la reprise et doit être complété par le plan d'investissement indispensable pour préparer l'avenir. Si le Mouvement des entreprises de France se réjouit que la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés engagée en 2017 soit maintenue et que l'IS français rejoigne la moyenne européenne, pour autant, il suscite des inquiétudes.

Le déficit structurel, qui ne dépend pas de la conjoncture, continue de se creuser sans s'accompagner par ailleurs d'une baisse des dépenses de fonctionnement. Comme le rappelle la Cour des Comptes dans son dernier rapport, les dépenses ordinaires « hors Covid » ont représenté 14 % de la hausse de l'ensemble des dépenses publiques l'an dernier, soit 13,7 milliards. Ce dérapage du déficit structurel semble se confirmer dans le projet de loi de finances : de 2,2 % du PIB en 2019, il devrait passer à 3,7 % en 2022.

Cette dérive des dépenses est inquiétante. La France ne peut pas vivre durablement au-dessus de ses moyens.

Le poids des dépenses publiques dans le PIB serait en 2022 près de deux points au-dessus de son niveau de 2019 alors même que le plan d'investissement et le projet de revenu d'engagement pour les jeunes ne sont pas encore comptabilisés.

Les dépenses publiques représenteront encore 55,6 % du PIB en 2022 soit +1,8 % par rapport à 2019. Le déficit demeure à un élevé à 4,8 % du PIB. Quant à la dette, elle atteint 114 % (contre 115,6 l'année dernière), un niveau bien supérieur à celui de la zone euro (100,1 %).

Une politique de rigueur aurait été certes une erreur, comme en témoigne celle qui avait porté un coup d'arrêt net à la reprise après la crise financière de 2008, pour autant, l'absence de maîtrise des dépenses pourrait avoir des effets néfastes sur la crédibilité de la France à l'égard de ses voisins et notamment de l'Allemagne qui va réduire son déficit plus rapidement que nous, mais aussi en termes de marges de manœuvre pour faire face à un nouveau coup dur. Il ne peut y avoir de bonne politique budgétaire fondée sur l'accoutumance, voire l'addiction à la dépense publique que reflète ce projet de loi de finances.

Entre la rigueur et le laisser-aller, nous devrions faire preuve de sagesse, attitude essentielle pour préserver notre modèle social et nos ambitions pour l'avenir en particulier à travers le plan d'investissement, outil capable de renforcer notre autonomie stratégique.